



Probleme avec ma maison lié au tout a l'égout

Par **momo**, le **11/06/2010** à **17:34**

Bonjour,

Voilà mon problème : j'ai acquis une maison en août 2009. Sur le descriptif de l'agence, papier que j'ai imprimé sur internet, on me donne les caractéristiques de la maison, et en dernier, il est noté T A E. Pour moi, c'est le tout à l'égout. Là, actuellement, étant embêté avec mes toilettes, j'ai fait appel à un professionnel et, surprise, on me dit que ma fosse septique est remplie. Que faire ? Ai-je un recours légal au point de vue juridique ?

Merci de m'aider.